



Agence universitaire de la Francophonie



## **SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS ET L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE ACTIVE**

**20 Mars 2008 – La Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) signent aujourd'hui une convention d'objectifs en faveur d'une politique active de soutien et d'accompagnement de la mobilité universitaire internationale.**

L'AUF soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français sur tous les continents et fédère Un réseau mondial de 659 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dix pays, membres de la francophonie, ont, au sein de la CIUP, des maisons d'étudiants dédiées à leurs ressortissants. Au total, la sphère francophone représente près de 46% de la population résidente de la CIUP. La langue française constitue donc la langue de partage de ses résidents.

Forts du partage de leurs territoires communs auxquels s'ajoutent des valeurs de paix et de tolérance, la CIUP et l'AUF se rapprochent pour unir leurs compétences et mettre en place des actions communes. La convention entre la CIUP et l'AUF portera sur trois points principaux :

### **L'accueil des boursiers de l'Agence universitaire de la Francophonie à la Cité internationale**

En 2007, 147 boursiers de l'AUF ont été admis dans des établissements d'enseignement supérieur franciliens. A partir de 2008, Un certain nombre d'entre eux sera hébergé dans l'une des 39 maisons de la CIUP.

### **L'organisation de manifestations francophones à la Cité internationale universitaire de Paris**

En lien avec l'AUF, des événements à caractère francophone (rencontre, colloque, exposition) seront organisés à la Cité internationale en lien étroit avec les maisons. Une collaboration avec certains campus numériques de l'AUF pourra notamment être mise en place dans le cadre des activités de la bibliothèque centrale de la CIUP.

### **L'apprentissage du français et sa mise en valeur auprès des communautés universitaires**

A travers son programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique », l'AUF propose des actions d'enseignement et de diffusion de la langue française. La cité internationale mettra en place avec l'AUF des actions d'apprentissage de la langue française vers un public d'étudiants et de chercheurs.

#### **Contacts presse :**

**CIUP** : Charline Corbel / Tél : 01 43 13 65 20 / [Charline.corbel@ciup.fr](mailto:Charline.corbel@ciup.fr)

**AUF** : Cécile Auneau / Tél : 01 44 41 42 88/ [cecile.auneau@auf.org](mailto:cecile.auneau@auf.org)

L'Agence universitaire de la Francophonie est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français sur tous les continents.

La Cité internationale universitaire de Paris, fondation privée reconnue d'utilité publique, réunit 40 maisons, résidences ou fondations. En 2007, elle a accueilli plus de 10 000 résidents représentant 140 nationalités.